

COMMISSION EUROPÉENNE

DIRECTION GÉNÉRALE
PERSONNEL ET ADMINISTRATION
Comité du Personnel
Comité Local du Personnel

Bruxelles, le 23 février 2005 IB/UM D(2005) **20** DEF.

COMPTE RENDU DEFINITIF DE LA REUNION PLENIERE DU CLP « 03-05 » DU 22 FEVRIER 2005

Mme Olga Profili préside la réunion.

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté avec l'ajout de la procédure d'attestation sous le point divers à la demande de M. Napolitano.

2. Approbation du projet de compte rendu de la réunion « 02-05 » du 1^{er} février 2005. Pour information, compte rendu définitif de la réunion « 01-05 » du 18 janvier 2005.

Le compte rendu de la réunion « 02-05 » du 1^{er} février 2005 est adopté avec une modification demandée par M. Lenarduzzi concernant le point CSHT, où la dérogation pour les escaliers de la Tour Madou doit être mentionnée.

3. Communications du Bureau :

CCP 17-18 février 2005

La Présidente informe sur les points suivants :

- le CCP lance une réflexion sur la création d'un fonds de solidarité au niveau central ; cette question sera traitée lors d'un CLP ultérieur.
- la question de la vice-présidence de la CGAM sera re-débattu au Collège des Présidents début mars.
- Licenciement professeurs de langues

Après le versement des 5400 € au collectif, les déléguées du collectif ont confirmé que la somme sera destinée « exclusivement à contribuer au paiement de la prochaine facture d'honoraires d'avocat »

Madame Mulfinger, représentante du collectif, est venue remercier le CLP pour sa contribution qui se trouve maintenant sur le compte du collectif, destinée aux frais judiciaires. Elle informe sur le suivi en précisant qu'une seule personne a conclu un accord avec l'administration et que personne n'a reçu des offres d'un an d'indemnité ou plus. Le 11

janvier, le dossier a été déposé au tribunal du travail. La fin des 9 mois de préavis s'approche (mars) et la situation est toujours aussi pesante pour les professeurs licenciés qui n'ont pas reçu un C4 correctement rempli ce qui signifie qu'ils n'ont pas droit aux allocations de chômage. Vu leur âge (54 en moyenne), il leur est difficile de retrouver du travail.

- Action Tsunami

46.425€ ont été enrégistrés (330 versements, dont un montant global du CLP Karlsruhe) ; le bureau prendra contact avec l'association Europe-Tiers Monde pour avoir des précisions sur le suivi.

- CLP 8 mars : Journée de la femme (réunion plénière l'après-midi)

Après la déclaration du CCP qu'il ne dispose pas des moyens pour financer le café pour cette réunion - journée de la femme, le bureau adressera cette demande à M. Chêne. Suite à une proposition de M. Sottocorno, les hommes du CLP apporteront des sucreries.

4. Politique sociale : le bien-être au travail

La Présidente informe qu'un jour avant la fin du délai pour l'enquête bien-être 9906 réponses ont été enregistrées. En outre, le 16 mars, un séminaire sur la politique sociale sera organisé par le CCP auquel Bruxelles peut envoyer deux membres (membres du COPAS). Le débat, sur base des documents de l'ADMIN C (Plan multiannuel de la Politique Sociale 2006-2010) - et de l'OIB (Etat de mise en oeuvre du plan d'action de la réforme sur les infrastructures sociales à Bruxelles), met l'accent sur les deux volets importants de la politique sociale, d'un coté les infrastructures, de l'autre le bien-être au travail. Les plus grandes inquiétudes sont exprimées concernant le manque persistant au niveau des crèches.

Comme lors d'autres discussions, la situation ADMIN/OIB est mise en relief, plusieurs membres du CLP insistent pour qu'elle soit clarifiée, que l'ADMIN soit l'organe qui définit et que l'OIB soit responsable de la mise en oeuvre.

Dans ce contexte, l'OIB devrait être représenté au CASS ce qui n'est pas le cas actuellement. La Présidente conclut qu'après ce premier débat d'orientation le sujet sera traité au COPAS.

5. Rapport OIB

En l'absence du membre du CLP qui est membre du CA de l'OIB, ce point est reporté à une réunion ultérieure. Le CLP demandera de recevoir régulièrement les CR des réunions.

6. Comités paritaires dépendants du CLP

• CSHT

Une représentation de la DPT, Baudouin Simon, Président, et Peter Driver, Secrétaire, assiste en tant qu'invités à ce point.

Le CLP rappelle sa position de réserve vis-à-vis d'une option location/achat éventuelle de la Tour Madou, un immeuble pour lequel 7 dérogations ont été demandées et qui ne semble pas réunir les garanties nécessaires pour accueillir des services de la Commission. Le CSHT fera une deuxième visite de la Tour Madou le 25 février pour approfondir les questions techniques et transmettra le rapport de la visite à la DPT. Le CLP a bien entendu le souci de la DPT d'être logée dans un immeuble accessible par les transports publics, mais plusieurs membres expriment clairement qu'il ne pourra jamais accepter un immeuble présentant des risques. Il

rassure la DPT que le CSHT donnera un avis sur toutes les alternatives proposées à la DGT qui devrait quitter le JECL fin octobre et qu'il sera rappelé à notre administration le cas échéant qu'il faut être cohérent dans la politique immobilière (voir politique de mobilité – accès au transport public). La DPT et le CLP resteront en contact pour les questions qui concernent le personnel en service à Bruxelles.

7. Désignations

Les désignations présentées ont été entérinées.

Un problème urgent existe pour le CPE CCR (réunion 7/3) (M.J.L.Blanc remplacé par M. Olivier Chassagne).

Concernant la vice-présidence au CDF (Olga Profili en remplacement de JF Drevet), la Présidente rappelle l'accord des OSP.

8. Divers

- procédure d'attestation

Un bref échange de vues a lieu concernant le comité paritaire des attestations pour lequel il y a un quorum particulier – tout le monde doit être présent. Quelques problèmes sont mis en relief: les différences entre les DGE et le document distribué, le fait que les représentants du personnel n'étaient pas invités à la présentation de l'ADMIN sur l'attestation et le fait que le nombre de postes disponibles n'est pas suffisant par rapport à la population concernée.